

Task Force Groupes vulnérables
Groupe de "Consultation"

Thématique : Groupe vulnérable

Migrants en transit

1. Situation problématique

Décrivez un problème qui résulte de la crise COVID-19 ou qui est aggravée par la crise Coronavirus-Covid-19 . Veillez à être spécifique, concis et à expliquer les liens de cause à effet (maximum 15 lignes).

Les migrants en transit connaissent en grande majorité une situation précaire tant sur le plan socioéconomique que sanitaire. Leur forte mobilité et leur propension à fuir tout ce qui se rapproche des structures officielles de l'état à cause de l'irrégularité de leur séjour rendent difficile toute tentative de prise en charge, de traçabilité ou encore de confinement.

Dans le cadre de la crise du Covid-19, il est indispensable de prendre en considération ces réalités si l'on veut parvenir à un déconfinement progressif sans nouvelle vague.

La crise sanitaire liée au COVID-19 et les mesures prises par le Conseil National de Sécurité pour permettre de lutter contre la propagation du virus exacerbent toutes les problématiques liées aux migrants en transit :

- ✓ Pas de coordination entre les différents acteurs/opérateurs sur le plan local (variable d'un territoire à l'autre en fonction de la mise à disposition de moyens par les communes)
- ✓ Manque d'appui humain (les collectifs s'épuisent et craignent pour leur santé)
- ✓ Manque de protection des acteurs
- ✓ Difficultés de communication
- ✓ Problème d'accès aux soins de santé et aux vivres
- ✓ Manque de places dans des hébergements pour permettre le confinement et empêcher la diffusion du virus par les transmigrants.

2. Situation souhaitée

Dans une optique de prévention ET/OU de remédiation de la situation décrite ci-dessus, quelle serait la situation souhaitée ? (Exprimez le résultat escompté et non pas les moyens d'y arriver maximum 5 lignes).

La gestion des migrants en transit se fait de manière concertée avec l'ensemble des acteurs, y compris les collectifs citoyens. Le contact se fait dans la confiance avec des travailleurs sociaux accompagnés d'interprètes. Les communes concernées organisent des abris aménagés adéquatement en termes d'espace et d'équipement et permettant le confinement éventuel de personnes infectées. Dans le contexte de déconfinement, certains abris sont relocalisés rapidement pour éviter tout retour dans la rue. Toutes les personnes (migrants et travailleurs) sont testées et les acteurs de terrain disposent en suffisance de masques, de gants de protection, de produits désinfectants et de vivres.

Task Force Groupes vulnérables

Groupe de "Consultation"

--

3. Acteurs clés / responsables

Quels services, administrations, associations jouent un rôle eu égard à la situation problématique ?

Office des étrangers, Police nationale et locale, administrations communales et CPAS, Hôpitaux et médecins généralistes, abris de jour et de nuit, relais sociaux, épiceries sociales, centres régionaux d'intégration, services de traduction en milieu social, collectifs citoyens.

Quels Autorités et/ou Ministres ont des compétences relatives à la situation problématique ?

**Ministre de l'Intérieur, Gouverneurs, Collèges communaux des communes concernées.
Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, et de l'Asile et la Migration et
Ministre en charge de l'approvisionnement en matériel médical
Ministres régionaux de l'action sociale et de la santé.**

4. Proposition d' action et/ou de mesure

Décrivez l'action et les moyens de sa réalisation en vue de l'obtention du résultat escompté. .

- 1) Intégrer aux organes de coordination des représentants des collectifs citoyens et des organismes en charge de l'aide sociale (relais sociaux, abris, aide alimentaire...)
- 2) Enjoindre les communes concernées à organiser des abris aménagés adéquatement en termes d'espace et d'équipement et permettant le confinement éventuel de personnes infectées. Dans le cadre du déconfinement, certains abris vont fermer leurs portes (écoles, hall sportifs...). Il faut organiser de nouveaux abris très rapidement en veillant à rapprocher le plus possible les services de 1^{ère} ligne des lieux où se trouvent les migrants pour leur en faciliter l'accès.
- 3) Eventuellement élargir les missions des CPAS pour permettre l'hébergement de ce public.
- 4) Tester les migrants en transit et les personnes qui sont en contact (travailleurs sociaux, bénévoles...)
- 5) Fournir les acteurs de terrain en masques, gants de protection et produits désinfectants.
- 6) Assurer la disponibilité en suffisance de vivres et de biens de première nécessité :
 - Prise en charge financière et envoi de colis vers les hébergements et les collectifs citoyens ;
 - Mandater la Croix rouge en octroyant des moyens spécifiques pour la délivrance de colis ;
 - Alléger temporairement la procédure d'accès aux banques alimentaires au profit des collectifs citoyens actifs pour les transmigrants.
- 7) Mettre en œuvre toutes les mesures urgentes et non-urgentes en matière de santé et d'accompagnement social :
 - Faciliter l'accès à l'aide médicale urgente

Task Force Groupes vulnérables

Groupe de "Consultation"

- Organiser une procédure de prévention-santé en mettant en contact les collectifs et des médecins/hôpitaux
 - Faire appel aux services de traduction et d'interprétariat en milieu social
- 8) Garantir la collaboration et la protection de la Police.